

DELIBERATION N° 103-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressée par la Présidente, datées du 28 mars et 4 avril 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Jean-Luc RAVANAT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	GARCIA Bernadette	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	MORA Serge
LAMOUR Jérôme	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : ROSSI Angélique (pouvoir à SAURAT Coraline), LAMOUR Jérôme (pouvoir à LE TRAOU Dominique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BONNIER Eric), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), GRAND Florence (pouvoir à MULYK Arnaud).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 47

Nombre de pouvoirs : 09

Nombre de délégués votants : 56

OBJET : COMMISSION AGRICULTURE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MAIRIE DE LA MURE POUR L'ORGANISATION DE LA « RANDONNEE GOURMANDE DE L'ALPAGE »

Vu, la délibération n° 82-25 attribuant les enveloppes de subvention aux commissions thématiques internes,

La Communauté de Communes de la Matheysine a été sollicitée par la Commune de La Mure afin d'apporter un soutien financier dans l'organisation de la Randonnée Gourmande de l'Alpage organisée le 27 avril 2025.

Cet évènement alliera activité physique et découverte des saveurs locales de la Matheysine, sur un site dédié au pastoralisme.

Le départ/arrivée au Stade Zewulko de La Mure conduira les marcheurs sur les alpages du Sénépy via 3 itinéraires de difficulté variable, avec des points de dégustation de produits locaux le long du chemin.

Madame la Présidente propose d'allouer une subvention de 1 000 € pour soutenir cet évènement directement lié aux politiques agricoles et alimentaires menées par la Communauté de Communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE D'ATTRIBUER** une subvention de 1 000 € (mille euros) à la Mairie de La Mure pour l'organisation de la Randonnée gourmande de l'alpage ;
- **CHARGE** Mme la Présidente et le Comptable public de l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 avril 2025

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

